

DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE
de
SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°3

Plan de zonage

Plan général

3.1

Echelle : 1/10 000e

Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en
date du
Le Maire

élaboré par **So.R.E.P.A**
Agence de Paris

Agence de Meaux

Modifié par les services de la commune

LES GRANDES ZONES

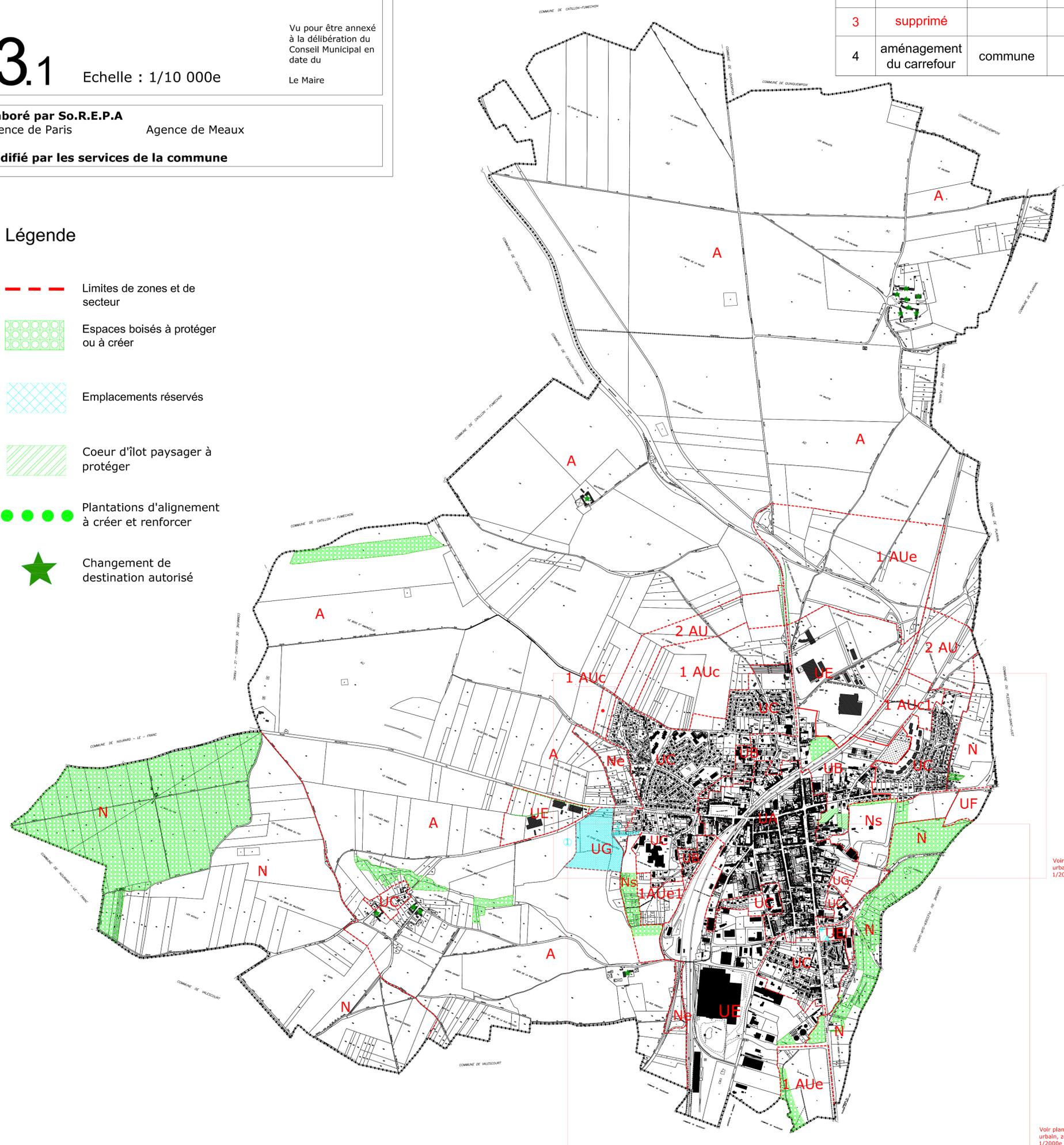
- UA** Zone centrale à vocation d'habitat
- UB** Zone de faubourg à vocation d'habitat
- UC** Zone à vocation d'habitat
- UE** Zone à vocation d'activités
- UF** Zone à vocation de d'hébergement
- UG** Zone à vocation d'équipements publics
- 1AUc** Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 1AUe** Zone à urbaniser à vocation d'activité
- 2AU** Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle

Emplacements réservés

n°	objet	bénéficiaire	surface
1	lycée	commune	58 615 m ²
2	voie piétonne	commune	2 925 m ²
3	supprimé		
4	aménagement du carrefour	commune	405 m ²

Légende

-  Limites de zones et de secteur
-  Espaces boisés à protéger ou à créer
-  Emplacements réservés
-  Coeur d'îlot paysager à protéger
-  Plantations d'alignement à créer et renforcer
-  Changement de destination autorisé



Voir plan 3.2 (Espace urbain, zone Nord) au 1/2000e

Voir plan 3.3 (Espace urbain, zone Sud) au 1/2000e